



---

# Le dispositif sécurité des Jeux de la Francophonie

---

## Sommaire

### La sécurité des Jeux de la Francophonie 2013

- Le rôle de l'Etat
- Le dispositif de sécurité : les mesures de sécurité terrestre, aérienne et maritime
- Recommandations pour les usagers de la mer

### Informations pratiques

- La vie à Nice pendant les Jeux de la Francophonie 2013

### Où trouver l'information ?

### La sécurité : des moyens humains

---

#### CONTACT PRESSE :

Préfecture Communication interministérielle : Ingrid Onzon-Kem - tél.04.93.72.22.40 - 06.66.73.43.58



## I. Le rôle de l'Etat

Pendant les Jeux de la Francophonie, les services de l'Etat veillent à garantir la sécurité des chefs d'Etat et de gouvernement, des membres des diverses délégations ainsi que de la population, tout en s'assurant que le déroulement du sommet affecte le moins possible la vie quotidienne des habitants de Nice et des communes avoisinantes.

Responsable de la planification, le préfet des Alpes-Maritimes a mis en place, le 18 janvier 2013, 7 groupes de travail thématiques destinés notamment à mener, en amont de l'événement, la concertation et le dialogue avec l'ensemble des acteurs.

***L'organisation des Jeux de la Francophonie 2013 à Nice vise à concilier au mieux la vie quotidienne des habitants des Alpes-Maritimes et le haut niveau de sécurité requis par cet événement. Ce souci a été présent tout au long de l'élaboration du dispositif.***



## II. Le dispositif de sécurité

### ▸ *Les mesures de sécurité terrestre*

---

Des restrictions de circulation seront mises en place de la manière suivante :

**Les principales restrictions de circulation concernent la cérémonie d'ouverture le 7 septembre.**

#### **1/ Les restrictions ou interdictions de circulation**

Elles toucheront les abords de la Place MASSENA et la Promenade des Anglais du BLD GAMBETTA jusqu'au Port de Nice.

Les premières restrictions interviendront à 14H00 autour de la Place MASSENA, puis s'étendront à l'ensemble du dispositif à 17H00

#### **2/ Les déplacements des piétons**

Ils se feront normalement. Des couloirs seront aménagés autour de la Place MASSENA. Un filtrage sera mis en place pour limiter les accès à cette zone aux résidents et clients des commerces.

Les piétons seront également invités à ne pas se regrouper sur cette zone située à l'arrière de la Fontaine du Soleil.

Les personnes qui souhaiteront suivre la cérémonie d'ouverture bénéficieront d'un écran géant qui sera installé sur le Quai des Etats-Unis.

#### **3/ Les parkings**

Les parkings du centre ville seront accessibles.

Les accès aux parkings du vieux Nice seront soumis à certaines restrictions et fermeture temporaires en fonction des déplacements des différents cortèges

#### **4/ Le TRAM**

Le samedi 7 septembre, il fonctionnera en mode « carrousel », c'est-à-dire avec coupure entre les Galeries LAFAYETTE et le Vieux Nice.

Des coupures sont également à prévoir pour l'installation et le démontage des tribunes et les répétitions les jours précédents et suivant cette cérémonie.

#### **5/ La course cycliste**

Des restrictions temporaires de circulation dans le secteur du centre commercial Cap 3000, le dimanche 8 septembre.



Des interdictions de circulations importantes sont également prévues le dimanche 8 septembre, dans le cadre de l'épreuve cyclistes sur routes :

-sur l'itinéraire Carros Village jusqu'au Pont de l'Estéron, fermeture en sens inverse de la course de la RD 2209 entre le carrefour DD2209 /D1 / D2210 et le pont de l'Estéron de 14h30 à 15h45

-sur l'itinéraire Saint Jean de la Rivière jusqu'à Levens, fermeture en sens inverse de la course de la M19 entre le carrefour M2565 / M19 et la décharge sur la commune de Levens de 9h30 à 11h30 et de 15h à 16h45

-sur l'itinéraire d'Aspremont jusqu'à Castagniers Les Moulins, fermeture en sens inverse de la course de la M14 entre le centre d'Aspremont et Les Moulins (commune de Castagniers) de 11h à 12h et de 16h45 à 17h45

-sur les deux voies descendantes sur 50 mètres de la M602, au passage de la course dans la partie comprise entre la sortie du Pont Charles Albert et le giratoire du Baux-Roux

-fermeture sur l'A8 de la sortie n°49 Saint-Laurent du Var en chaussées nord et sud, de 9h30 à 10h, de 11h45 à 12h30 et de 17h30 à 18h15

-fermeture en cas de besoin par les forces de l'ordre de la sortie n°50 de la Promenade des Anglais en chaussées nord et sud, de 9h30 à 10h, de 11h45 à 12h30 et de 17h30 à 18h15

Les itinéraires empruntés bénéficient d'une priorité de passage, une privatisation préalable de route doit être réalisée 10 minutes avant la course.

La réouverture de la route devra être effective 20 minutes après le passage du premier concurrent.

Les premiers coureurs devront être précédés d'une voiture « ouvreuse » tandis que les derniers devront être suivis et protégés par un véhicule « Attention fin de course » et opter pour un moyen de ramassage « véhicule balai » en nombre suffisant et de capacité moyenne pour prévenir tout incident et manœuvre dangereuse.

Une reconnaissance du parcours sera effectuée par les organisateurs afin de constater l'état du parcours et informer les coureurs de tout obstacle ou danger possible.

Une structure sanitaire devra également être prévue et adaptée au nombre de participants et aux risques encourus.



## ▸ **Les mesures de sécurité aérienne**

---

### **1/ Le trafic aérien**

Le trafic des vols commerciaux de l'aéroport de Nice sera assurée pendant la période des Jeux de la Francophonie. Le volume supplémentaire de vols d'Etat sera sans impact.

Aucune procédure d'accréditation particulière pour les vols commerciaux et privés.

### **2/ L'accès à l'aéroport**

L'accès à l'aéroport sera rendu plus difficile en raison du passage :

-de la course cycliste (dimanche 8 septembre)

Un arrêté préfectoral instaure pour le dimanche 8 septembre la fermeture des sorties de l'échangeur 49 Saint-Laurent du Var aux horaires suivants :

<de 9h30 à 10h

<de 11h45 à 12h30

<de 17h30 à 18h15

Pendant ces fermetures les usagers pourront accéder à la sortie de l'échangeur 51 Nice Saint-Augustin, emprunter la RM 99, à partir du giratoire de la porte des Alpes-Maritimes, pour rejoindre l'aéroport Nice Côté d'Azur.

### **3/ Tirs de feux pyrotechniques**

La coordination nécessaire a été mise en place entre les services pour rendre compatible le tir programmé de plusieurs feux d'artifice avec le trafic de l'aéroport de Nice lors de la cérémonie d'ouverture.



### ▸ ***Les mesures de sécurité maritime***

---

Un dispositif particulier de sécurité et de police maritime est mis en place sur la Baie des Anges (des abords de l'aéroport de Nice Côte d'Azur à Villefranche sur Mer)

Seront interdits, sur ces périmètres, à proximité du littoral :

- la navigation
- le mouillage des navires immatriculés
- la baignade et la plongée sous-marine

En parallèle, dans les 300 mètres de ces secteurs, un arrêté municipal interdira :

- la baignade
- la navigation des engins non immatriculés.

### ▸ ***Recommandations pour les usagers de la mer***

---

Une zone d'interdiction à la navigation, au mouillage et à la plongée sous-marine sera créée entre le trait de côte en fond de baie, la pointe Est de l'aéroport Nice Côte d'Azur et la pointe des Sans-Culottes.

Cette zone d'interdiction sera activée du samedi 7 septembre à 14h00 au dimanche 8 septembre à 14h00. Elle sera interdite à tout navire et engin nautique non immatriculé.

Les mouvements des navires en entrée ou en sortie du port de Nice seront soumis à autorisation de l'autorité maritime.



## II. Informations pratiques

- La vie à Nice pendant les Jeux de la Francophonie :

- Les piétons

Pas de mesures particulières, sauf pour la journée du 7 septembre (cérémonie d'ouverture) dans le secteur de la Place MASSENA

- Les bus

Les transports en commun seront maintenus.

- Les parkings

Les parkings seront mis en délestage.

- La gare SNCF de Nice

La gare sera ouverte.

- La circulation ferroviaire

La circulation des TER sera renforcée en tant que de besoin.

- Les ports

Le port de Nice restera accessible pendant toute la durée de la manifestation. Il conviendra de veiller aux restrictions d'accès pendant la cérémonie d'ouverture et des compétitions.

- Les commerçants

Les commerces seront ouverts.

- La continuité des soins et des services aux personnes

Les personnes susceptibles de recevoir des soins et/ou une assistance à domicile bénéficieront d'une continuité de ces services, à condition d'être badgés.

Toutes les dispositions ont été prises avec les professionnels de santé (conseils des ordres de médecins et infirmiers entre autres) pour que les soins et consultations puissent être assurés aux patients de même que les livraisons de médicaments.



## III. Où trouver l'information ?

### *Des questions, en savoir plus ?*

Pour tous renseignements, deux numéros sont à la disposition des résidents et des professionnels :

**Allô Mairies + : 39 06 (Numéro Azur, prix d'un appel local)**

- du lundi au samedi : de 8h à 20h

### *Suivre l'actualité des informations pratiques :*

**Préfecture des Alpes-Maritimes :**

[www.alpes-maritimes.pref.gouv.fr](http://www.alpes-maritimes.pref.gouv.fr)

**Ville de Nice :**

[www.nice.fr](http://www.nice.fr) / [www.nicecotedazur.org](http://www.nicecotedazur.org)

### *Suivre l'actualité des Jeux de la Francophonie:*

**Site des Jeux de la Francophonie 2013 :**

[www.nice2013.fr](http://www.nice2013.fr)





## IV. La sécurité : des moyens humains

Les Jeux de la Francophonie mobiliseront du 7 au 15 septembre l'ensemble des forces de sécurité et de secours :

**militaires du groupement de Gendarmerie** des Alpes-Maritimes

**fonctionnaires de la Police nationale** renforcés d'unités de forces mobiles et d'une vedette de patrouille maritime

**policiers municipaux** de la Ville de Nice

sapeurs-pompiers du **SDIS 06**

bénévoles de la **Croix Rouge**

intervenants de la **Sécurité civile**

personnels du **SAMU** et du **CHU de Nice**